

extérieures. Est-il vrai, premièrement, que la RAU a rompu ses relations diplomatiques avec les États-Unis et, deuxièmement, que l'Irak, le Koweït et l'Algérie ont décidé de suspendre les livraisons de pétrole aux États-Unis et à la Grande-Bretagne, à cause du prétendu appui de ces derniers à Israël, et que l'Arabie Saoudite et la Libye pourraient s'associer au boycottage?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, c'est ce qu'on m'a rapporté. Même si la nouvelle n'a pas été reçue officiellement de nos ambassades, je crois que c'est la vérité.

M. T. C. Douglas (Burnaby-Coquitlam): Monsieur l'Orateur, puis-je poser une question complémentaire au premier ministre? Même si nous pouvons tous espérer qu'un cessez-le-feu pourra être négocié et que les conditions d'un accord de ce genre revêtent une importance pour la paix et la stabilité futures du Moyen-Orient, voire du monde entier, j'aimerais que le premier ministre nous assure que le représentant du Canada au Conseil de sécurité insistera pour que les conditions de tout cessez-le-feu comportent quelque garantie quant à l'accès d'Israël au golfe d'Aqaba et un programme visant à résoudre le problème des réfugiés arabes.

Le très hon. M. Pearson: Certes, monsieur l'Orateur, ce qui presse le plus, c'est de faire cesser les hostilités. Tel devrait être le résultat de la résolution. De fait, on a passé presque toute la nuit à discuter des termes d'une résolution si simple en apparence. Tout en admettant qu'il s'agit là de l'objectif immédiat, on devrait, si possible, prendre, à l'égard de cette crise, des arrangements pour qu'un cessez-le-feu ne se traduise pas simplement par un retour à la situation qui existait auparavant. L'une des questions présentement à l'étude est précisément de savoir s'il serait possible d'atteindre cet objectif au moyen d'une résolution visant un cessez-le-feu ou par une résolution distincte et ultérieure qui serait consécutive à la première. De toute façon, un cessez-le-feu n'aura que son efficacité propre s'il nécessite d'autres mesures visant, par des voies diplomatiques ou autres, à régler le problème de l'accès au golfe d'Aqaba. Il s'agit donc d'une question très complexe. Il faut mettre fin aux combats immédiatement tout en faisant en sorte qu'ils ne reprennent pas.

M. Douglas: Puis-je poser une question complémentaire, monsieur l'Orateur? Dois-je conclure des remarques du premier ministre que le représentant canadien adoptera l'atti-

[Le très hon. M. Diefenbaker.]

tude suivante: que toute résolution demandant la fin des hostilités n'exigera pas, par exemple, qu'Israël se retire de Sharm el Sheik, si ce pays occupe une position qui garantit l'accès au détroit de Tiran?

Le très hon. M. Pearson: Notre représentant étudie les termes de la résolution de même que, paraît-il, les représentants de l'URSS, du Royaume-Uni, de la France et des États-Unis. Si tous les membres du Conseil de sécurité, y compris les quatre membres permanents que j'ai mentionnés, réussissent à tomber d'accord sur une résolution, ce serait sûrement une solution très heureuse.

L'hon. Marcel Lambert (Edmonton-Ouest): Monsieur l'Orateur, le premier ministre n'estime-t-il pas qu'il faut être réaliste autant qu'idéaliste? Ne croit-il pas que les lignes de départ sont aussi importantes que le cessez-le-feu même? Autrement dit, quel était le but de ce qui s'est passé dimanche dernier ou il y a deux semaines? Il est chimérique de demander simplement aux belligérants de déposer les armes dans le cas d'incursions arabes en Israël ou d'incursions israéliennes en Égypte.

Le très hon. M. Pearson: Sauf erreur, les représentants des gouvernements que j'ai mentionnés, l'URSS, le Royaume-Uni, les États-Unis, la France et le Canada, de même que d'autres qui discutent de cette question, essaient d'agir d'une façon très réaliste.

[Français]

M. Réal Caouette (Villeneuve): Monsieur l'Orateur, ma question est pratiquement une question supplémentaire au très honorable premier ministre.

A supposer que le Conseil de sécurité adopte, plus tard dans la journée, une résolution concernant le cessez-le-feu en Israël et en République arabe unie, quelle assurance avons-nous que les pays belligérants cesseront le feu, si une telle résolution est adoptée par le Conseil de sécurité?

La situation n'est-elle pas compliquée au point où l'on ne sait pas trop à quoi s'en tenir, et quelle sera l'attitude du gouvernement en face d'une telle éventualité, si la résolution acceptée n'est pas respectée par les belligérants actuels?

[Traduction]

Le très hon. M. Pearson: Non, monsieur l'Orateur, c'est là une situation hypothétique sur laquelle j'espère qu'on ne me demandera pas une opinion définitive. Cependant, je si-